

Lycée public Jacques Prévert Les institutions et les traités de l'Union européenne de 1957 à aujourd'hui.

Public cible : 60 élèves de classe de terminale dans le cadre de leur cours d'économie.

Partenaire : Lycée public Jacques Prévert, Boulogne-Billancourt

Thème de l'intervention : La construction européenne : les traités et les institutions.

Accueillies par Mme Enguehard, professeur d'économie des élèves de terminale, nous avons installé les tables pour constituer quatre groupes de travail pour chaque intervention d'une heure. Après une brève présentation de la *Maison de l'Europe des Yvelines*, de son équipe et des activités qu'elle développe, les 3 classes de 20 élèves ont été scindées en sous-groupe. Le 1^{er} groupe de travail encadré par Claudia Dombrowsky traitait des institutions européennes. Le deuxième groupe encadré par Mathilde Belna travaillait sur les traités européens.

ATELIER SUR LES TRAITES EUROPEENS

Notre choix s'est fixé sur les principaux traités que sont :

- le traité de Rome 1957 dont CECA, EURATOM
- l'Acte unique européen 1986
- le traité de Maastricht 1992 avec les trois piliers
- le traité de Lisbonne 2007 avec la fusion des trois piliers, l'initiative citoyenne, la création d'une présidence stable, la création du poste de Haute représentante en politique étrangère, la politique économique et monétaire.

Les sous-groupes de 5 personnes ont travaillé sur au moins deux textes à trous représentant deux traités. Puis, en fonction de leur compréhension, ils pouvaient continuer à analyser les deux traités suivants.

Ils devaient trouver les mots-clés et les remettre dans le texte explicatif du contenu du traité. Cette activité pédagogique impliquait une compréhension de l'ensemble du texte et des mots à sélectionner ainsi qu'une vision du contexte historique de la construction européenne. D'ailleurs, le manque de temps nous a empêchés de placer les traités sur une frise chronologique comme il avait été prévu de le faire.

La plupart des élèves étaient particulièrement réceptifs et connaissaient beaucoup de notions ont réussi à analyser le contenu des traités. Très peu se sont désintéressés de l'activité. Les corrections et les explications se sont faites à l'aide du power point. Les questions sur les traités étaient focalisées sur la politique économique, le renforcement du pouvoir du Parlement européen et la double majorité qualifiée.

ATELIER SUR LES INSTITUTIONS

Les dix élèves ont été divisés en deux groupes de cinq personnes comme c'était le cas pour l'atelier sur les traités européens. Tout d'abord, une présentation power point des institutions européennes a été faite pour donner un aperçu aux élèves. Cette présentation a donné lieu à des questions et commentaires de ces derniers. Ensuite, chaque sous-groupe a joué à un jeu de « memory ». Celui-ci consistait à trouver les bonnes feuilles comportant des fonctions correctes de l'institution en question, les personnes y travaillant et la ville d'implantation. Toutes ces fiches ont été placées en désordre sur la table afin que les élèves puissent les remettre en ordre et lire toutes les fiches. Ainsi, un groupe devait trouver les feuilles correspondant à la Commission européenne et au Parlement européen. Quant à l'autre groupe, il devait retrouver les fonctions correspondantes au Conseil des ministres de l'Union européenne et au Conseil européen.